

RÈGLEMENT  
MISS RODÉO  
EQUIBLUES

ÉDITION 2024

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
“MISS RODEO EQUIBLUES EDITION 2024 REGLEMENT” .....	3
Article 1 : Dates et description des étapes .....	3
Article 2 : Inscriptions .....	4
Article 3 : Confidentialité .....	5
Article 4 : Droit à l'image .....	5
Article 5 : Dotations .....	6
Article 6 : Mécanisme du concours - Votes et élections.....	7
Article 7 : Système de notation .....	9
Article 8 : Limitation de responsabilité .....	9
Article 9 : Missions.....	11
Article 10 : Dénigrement.....	11
Article 11 : Sanctions .....	11
Article 12 : Obligations .....	11
Article 13 : Consultation du règlement du concours.....	11
Article 14 : Modifications du règlement .....	11

# INTRODUCTION

L'association loi 1901 Equiblues, dont le siège est situé à Chomette 07320 Saint-Agrève, organise pour la 25ème édition de son festival l'élection d'une "Miss Rodéo Equiblues". Ce concours est ouvert à toutes celles qui le désirent, sous condition d'acceptation sans réserve des règles stipulées dans le règlement : " Règlement Miss Rodéo Equiblues Edition 2024 ".

Même si ce concours se veut avant tout amical, il n'en reste pas moins une véritable compétition. Encadré par un règlement précis, il permettra de déterminer les 3 jeunes femmes (une miss et deux dauphines) les plus aptes à devenir les "Ambassadrices du Equiblues Festival Rodéo & Country Music".

Indépendamment de la Boucle que gagnera la Miss 2024, elle et ses dauphines gagneront un droit d'accès aux concerts du 17 août, à la finale de rodéo du Festival Equiblues 2024 le 18 août 2024 et pour tous les concerts et rodéos du Festival Equiblues 2025 ainsi que des magnifiques lots offerts par nos sponsors.

## "MISS RODEO EQUIBLUES EDITION 2024 REGLEMENT"

### Article 1 : Dates et description des étapes

Ce concours est composé de trois étapes.

1.1 La première étape aura lieu du 18 mai 2024 à partir de 12h00 au 10 juillet 2024 jusqu'à minuit sur la page Facebook "Miss Rodéo Equiblues". Il s'agit de la présélection de 20 candidates. Dans le cas où il y aurait plus de candidates la sélection se fera sur Facebook. Les candidates devront obtenir le plus de "J'aime" sur leur photo de candidature pour pouvoir se positionner dans les 20 présélectionnées et participer aux étapes suivantes.

1.2 La deuxième étape aura lieu le 16 août 2024 lors de la Compétition de Rodéo du festival Equiblues 2024 à Saint-Agrève. Toutes les candidates défilent sur la piste de Rodéo, devant les juges.

1.3 La troisième étape aura lieu le 17 août 2024 à partir de 18h30 au Red Fox Saloon. Le jury élira parmi les 6 finalistes la Miss Rodéo Equiblues 2024, ses deux dauphines et remettra les récompenses des nominées par catégories.

1.4 Préparation des candidates : Toutes les candidates devront se présenter le Jeudi 15 Août 2024 au secrétariat du Rodéo à 14h (*s'il vous est impossible de vous présenter à cette date, dites-le lors de votre inscription en nous donnant une autre solution*). A cheval si possible et en tenue western (chemise, jean, chapeau) pour un briefing d'informations générales. Là, elles rencontreront Suzie (Miss Rodéo Equiblues 2023) qui les suivra pendant tout le concours et sera leur référente. Avec le comité Miss Rodéo, elles seront chargées de :

1. Préparer le protocole d'entrée et de présentation sur la piste pendant le Show du vendredi 16 août.
2. Déterminer l'ordre de passage de chacune pendant les Shows.
3. Mettre en place une répétition générale.

4. Les préparer pour le concours.
5. Les aider à donner le meilleur d'elles même pendant le concours.

L'association Equiblues se réserve le droit de proroger, écourter ou annuler ce concours si les circonstances l'exigent.

## Article 2 : Inscriptions

Le terme de "candidate" s'entend de toute personne participant au concours. Le terme "Organisateur" fait référence à l'association Equiblues.

2.1 Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement dans son intégralité. L'Organisation tranche en dernier ressort toute contestation. Les contestations ne seront recevables que dans un délai d'un mois après la clôture du concours.

2.2 Les candidates souhaitant s'inscrire à l'élection de Miss Rodéo Equiblues 2024 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 2.2.1 Être née de sexe féminin.
- 2.2.2 Avoir **entre 16 et 35 ans** au moment de l'inscription.
- 2.2.3 N'avoir aucun artifice tendant à transformer l'aspect physique naturel de la candidate.
- 2.2.4 Être disponible les 15 et 16 août sur le lieu du festival pour les demi-finales (*s'il vous est impossible de vous présenter à une de ces dates, dites-le lors de votre inscription afin d'adapter votre participation*).
- 2.2.5 Être disponible le soir du 17 août pour la finale et prévoir une tenue show (jupe ou robe).
- 2.2.6 Pour la Miss et ses dauphines, être présentes le dimanche 18 août pour les séances de dédicaces.

2.3 L'inscription est gratuite.

2.3.1. Pour s'inscrire, les candidates devront envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@equiblues.com](mailto:communication@equiblues.com) les informations suivantes :

- 2.3.1.1 Nom, prénom, ville d'origine, date de naissance ou âge,
- 2.3.1.2 Nom du sponsor éventuel
- 2.3.1.3 Photo(s) (portrait, buste avec chapeau et chemise, le visage devra être bien visible)
- 2.3.1.4 Texte descriptif (la candidate peut se présenter en précisant ses études, ses goûts, ses loisirs etc.) en **maximum 100 mots/400 caractères**. Le respect des conditions sera vérifié, l'Organisateur se réserve le droit de demander une modification du texte si celui-ci ne correspond aux critères.

2.3.2. Les mineurs doivent impérativement nous envoyer une autorisation écrite préalable d'un des représentants légaux :

*"Je soussigné M. /Mme "prénom" "nom", représentant légal de l'enfant "prénom" "nom" l'autorise à participer au Concours Miss Rodéo Equiblues 2023. Fait à "ville", la "date", "Signature".*

2.3.3 Si moins de 20 candidates se sont inscrites sur "Facebook de Miss Rodéo Equiblues", l'Organisation se réserve le droit d'accepter de nouvelles inscriptions jusqu'au 14 août 2023 à minuit dans la limite de 20 candidates maximum pour la deuxième étape. Ces inscriptions seront prises par ordre de réception et les candidates devront alors communiquer à l'adresse mail suivante : [communication@equiblues.fr](mailto:communication@equiblues.fr) les informations décrites en 2.3.1.

2.3.4 Les candidates inscrites au-delà du 10 juillet 2024 n'apparaîtront pas dans le magazine 2024. L'Association Equiblues se réserve le droit de refuser une candidate inscrite au-delà du 10 juillet 2024.

2.4 La Miss Rodéo recevant la couronne n'a pas le droit de se représenter l'année suivante.

2.5 En cas d'incident technique empêchant la candidate de participer ou altérant les informations transmises par la candidate, et cela pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne peuvent être tenus responsables du préjudice qui en découlerait pour les candidates.

### **Article 3 : Confidentialité**

Les informations fournies lors de l'inscription resteront confidentielles à l'exception des éléments cités dans l'article 2.3.1. Ces informations pourront être visibles sur la page Facebook Miss Rodéo Equiblues et sur le magazine Equiblues 2024 après la vérification de l'inscription.

### **Article 4 : Droit à l'image**

4.1 La candidate devra certifier qu'elle a le droit d'utiliser et de diffuser les photos qu'elle confie à l'organisateur. Le logo ou le nom de son sponsor peut apparaître sur sa tenue ou en fond. Elle doit être seule sur ses photos.

4.2 En contrepartie des dispositions ci-après, l'Organisateur s'engage à utiliser l'image cédée dans le respect de la dignité et de la vie privée des candidates au concours et de ne pas céder chaque image à des tiers qui les détourneraient de l'objet de la présente.

4.3 La candidate déclare accepter d'un consentement libre et éclairé le présent règlement. La candidate accepte que son image soit captée et fixée pour être diffusée, exploitée, reproduite, adaptée et communiquée au public par l'Organisateur, sans limitation de nombre et en tous formats, en intégralité ou en partie, sur tous types de supports matériels ou immatériels, sur l'ensemble du territoire français. La candidate garantit l'Organisateur contre tous recours ou actions qui pourraient être intentés par des personnes morales ou physiques tels que ses héritiers estimant avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation de son image et susceptibles de s'opposer à sa diffusion. La candidate certifie ne pas être liée à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom ou pseudo utilisé pour ce concours. La candidate cède l'exploitation et la reproduction de son image, de son nom et prénom, à titre gracieux à compter de son inscription.

4.4 Les candidates acceptent sans restriction ni réserve, en participant à cette élection, que leur nom, prénom et image soient utilisés et diffusés à des fins publicitaires ou commerciales pour le compte de l'organisateur sans que cette publication puisse ouvrir droit à quelque indemnité ou rémunération autre que les lots attribués. Vous acceptez que l'organisateur du concours utilise vos photos à des fins de communication et de promotion pour le concours sur quelque support que ce soit utilisé par le Festival Equiblues.

4.5 Les données personnelles recueillies à l'occasion de l'élection sont nécessaires pour l'attribution des prix. Conformément aux dispositions de l'article 26 de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le participant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant et peut demander par simple lettre que ses coordonnées soient radiées

de cette liste et ne soient plus communiquées à des tiers. Ce droit peut être exercé auprès de l'organisateur, à l'adresse suivante : [equiblues@equiblues.fr](mailto:equiblues@equiblues.fr).

## Article 5 : Dotations

5.1 En s'inscrivant et en participant au concours, vous n'espérez pas obtenir de compensation financière.

5.2 La dotation ne peut donner lieu à aucun échange, ni reprise, ni à aucun versement de contre-valeur en argent à la demande du gagnant. La dotation est attribuée aux seules gagnantes, elle est remise en mains propres, elle est personnelle et non cessible.

5.3 Les candidates participant aux épreuves de demi-finale le 15 août 2024 auront un droit d'entrée pour le spectacle du jour de leur présentation. Pour information, le prix de vente affiché unitaire de ces tickets est de 15€. Elles auront également l'occasion de prendre part à un shooting photo estimé à 50€.

5.3.1 Lors de la finale, les candidates ayant reçu le maximum de point dans les différentes catégories se verront remettre un plaque sérigraphiée d'une valeur approximative de 20€.

5.3.2 Les 6 finalistes se verront remettre un ticket d'entrée et disposeront également d'une entrée pour la personne de leur choix pour les concerts du 17 août 2024. Le prix de vente unitaire affiché pour les tickets d'entrée des concerts sous chapiteau et au Red Fox Saloon sont respectivement de 30€ et 25€.

5.3.3 La Miss Rodéo Equiblues 2024 se verra décerner une écharpe sérigraphiée portant l'inscription "Miss Rodéo Equiblues 2024". Les deux dauphines recevront une écharpe imprimée portant l'inscription "1st Runner-up Equiblues 2024" ou "2nd Runner-up Equiblues 2024". Les écharpes ont une valeur unitaire de 15€. La Miss et les deux dauphines gagnent un droit d'accès à tous les concerts et rodéos pour la fin du Festival Equiblues 2024 et le "Festival Equiblues 2025" grâce à leurs écharpes de Miss et Dauphines. Pour information, le prix de vente affiché de l'entrée pour l'ensemble des rodéos et concerts du festival 2025 est estimé à 175€.

5.3.4 La Miss Rodéo Equiblues 2024 recevra également une boucle de ceinturon portant les mentions "Miss Rodéo Equiblues 2024". Cette boucle a une valeur unitaire approximative de 150€. Elle recevra un chapeau d'une valeur unitaire approximative de 250€ ainsi qu'une chemise d'une valeur approximative de 100€.

5.4 La couronne de la Miss Rodéo Equiblues ne fait pas partie des dotations, néanmoins la Miss Rodéo Equiblues 2024 aura le droit de porter la couronne selon les conditions énoncées ci-dessous :

5.4.1 La couronne sera restituée aux organisateurs le 14 août 2025 au soir avant la finale de l'élection de Miss Rodéo Equiblues 2025. La couronne sera conservée par la Miss Rodéo Equiblues 2024 jusqu'à l'ouverture du festival 2025 où la Miss Rodéo Equiblues 2024 pourra à nouveau la porter jusqu'à l'élection de la Miss Rodéo Equiblues 2025 où elle la remettra à la Miss qui lui succédera si elle est disponible lors de cet événement. La couronne pourra également être mise à disposition lors d'événements définis par les organisateurs ou le sponsor de la "Miss Rodéo Equiblues 2024" si celle-ci est disponible.

5.5 Si la Miss Rodéo Equiblues 2024 participe à des salons d'équitation western ou à des compétitions d'équitation western, elle pourra demander le remboursement de ses frais d'inscription ou de ses frais d'entrée pour un montant total maximum de 200€ selon les conditions énoncées ci-dessous :

5.5.1 La Miss Rodéo Equiblues 2024 devra au préalable effectuer la demande auprès de l'organisation en lui communiquant les noms des événements auxquels elle souhaite participer et les montants détaillés des frais d'inscription ou des frais d'entrée prévisionnels. Une autorisation écrite devra être donnée par l'organisation. L'Organisation se réserve le droit de refuser le remboursement de frais sans justification pour des événements trop distincts de l'image et de l'univers du Festival Equiblues.

5.5.2 La Miss Rodéo Equiblues 2024 devra porter couronne, boucle et tenue western lors de l'événement (le port de l'écharpe de Miss Rodéo Equiblues 2024 serait appréciable). Des photos de la Miss Rodéo Equiblues 2024 devront être fournies à l'Organisation à l'issue de l'événement dans les conditions précisées dans l'article 4.

5.5.3 La Miss Rodéo Equiblues 2024 devra fournir à l'Organisation tous les justificatifs de paiement des frais originaux (factures, reçus, etc.)

## **Article 6 : Mécanisme du concours - Votes et élections**

6.1 Première étape : Du 18 mai 2024 au 10 juillet 2024, inscriptions auprès de Lucie HERMILLON : [communication@equiblues.fr](mailto:communication@equiblues.fr). Les candidates seront présentées sur la page Facebook "Miss Rodéo Equiblues" dans l'album photo "Miss Rodéo Equiblues 2024". Elles ont le droit d'utiliser tous les moyens qu'elles souhaitent pour promouvoir leur candidature et encourager les internautes à « liker » leurs photos.

- 6.1.1 Le Jeu se déroule comme suit : La candidate souhaitant participer au concours de Miss Rodéo Equiblues 2024 doit envoyer directement un mail à [communication@equiblues.fr](mailto:communication@equiblues.fr) avec une photo et les éléments indiqués dans l'article 2.3.1 ou par message privé à l'administrateur de la page "Miss Rodéo Equiblues" avec les mêmes éléments (photo et informations citées dans l'article 2.3.1). La candidate, dans ce cas présent, se connecte sur la page Facebook Miss Rodéo Equiblues grâce à cette adresse :

<https://www.facebook.com/MissRodeoEquiblues/>

- 6.1.2. La candidate souhaitant s'inscrire au concours doit aimer la page Facebook Miss Rodéo Equiblues. Après avoir cliqué sur « J'aime » sur la page « Miss Rodéo Equiblues » et avoir pris connaissance des modalités de participation suivantes :

- 6.1.2.1 La candidate soumet une photo et doit l'envoyer par mail à l'adresse suivante : [communication@equiblues.fr](mailto:communication@equiblues.fr)

- 6.1.2.2 La candidate doit envoyer avec sa photo, les éléments indiqués dans l'article 2.3.1 Ces éléments servent de formulaire d'inscription.

- 6.1.2.3 L'organisateur publie la photo accompagnée des informations demandées lors de l'inscription.

- 6.1.2.4 Les Miss peuvent revenir pour parrainer. Les internautes peuvent parrainer leurs amies.

- 6.1.3 Les votes seront ouverts sur Facebook, du 18 mai 2024 à 12h00 au 14 août 2024 à 20h heure de Paris.

- 6.1.4 Les candidates sélectionnées seront les 20 candidates ayant recueilli le plus de mentions "j'aime" sur leur photo présentée dans l'album photo nommé « Miss Rodéo Equiblues 2024 ». Le jeu est accessible 24h sur 24 sur Internet à l'adresse :

<https://www.facebook.com/MissRodeoEquiblues/>

6.2 Deuxième étape: Toutes les candidates présélectionnées devront se présenter le jeudi 15 Août 2024 au secrétariat du Rodéo à 14h (*s'il vous est impossible de vous présenter à cette date, dites-le lors de votre inscription en nous donnant un autre choix*). A cheval si possible, en tenue western (chemise, jean, chapeau), pour un briefing d'informations générales. Là, elles rencontreront Suzie (Miss Rodéo Equiblues 2023) qui les suivra pendant tout le concours et sera leur référente. Avec le comité Miss Rodéo, elles seront chargées de :

1. Préparer le protocole d'entrée et de présentation sur la piste pendant le Show du vendredi 16 août.
2. Déterminer l'ordre de passage de chacune pendant le Show.
3. Mettre en place une répétition générale.
4. Les préparer pour le concours.
5. Les aider à donner le meilleur d'elles même pendant le concours.

Les Miss seront ensuite accompagnées pour prendre part à un shooting photo dans les locaux Red Fox Saloon.

Le lendemain, vendredi 16 août 2024 à 13h, les Miss se retrouveront au QG des Miss afin de répondre à un QCM sur les connaissances du Rodéo.

6.3 Troisième étape : DEMI-FINALE. Les candidates seront présentées à cheval lors du Spectacle d'Equitation Western le 16 août 2024.

- 6.3.1 Une fois sur la piste, une par une, elles défilent suivant un protocole établi.

- 6.3.2 Chaque candidature sera jugée pour son charisme et son sourire (/5 points), sa beauté et son élégance (/5 points), son style western (/5 points), son attitude à cheval (/5 points) et sa chorégraphie selon le protocole du jour (/5 points).

- 6.3.3 Pour l'évaluation, chaque juge aura un document à compléter qui sera remis à Suzie (Miss Rodéo 2023) après le passage de toute les candidates.

Après cette présentation, le public pourra rencontrer les Miss lors d'un rassemblement au QG des Miss. Les candidates seront alors évaluées sur leurs capacités à interagir avec le public.

6.4 Quatrième étape : FINALE. Lors de la soirée du 17 août 2024, la finale se déroulera devant le public au Red Fox Saloon, sous le regard avisé du jury. Chaque Miss se présentera sur scène pour un discours d'environ 30 secondes. Cette présentation sera la dernière étape pour l'établissement du classement général (se référer à l'Article 7 : système de notation). Parmi les 6 finalistes désignées par le classement général, le jury élira la Miss et ses dauphines. Le jury sera composé de personnalités n'ayant ni lien de parenté, ni lien de subordination avec les candidates. Par ailleurs, les candidates ayant reçu le plus de point dans les différents domaines d'expertise du classement recevront l'Awards de ce domaine (ex : Awards de la miss la plus photogénique).

6.4.1. Les finalistes recevront une entrée gratuite pour elle-même et pour la personne de leur choix pour le concert du 17 août 2024 comme annoncé dans l'article 5 concernant les dotations.



6.5. Restrictions : En cas d'annulation du spectacle, les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates ou horaires de passage (l'élection pourra par exemple être repoussée au concert du soir même).

6.6. S'il y a moins de 20 candidates présélectionnées via Facebook, les organisateurs pourront retarder la publication du calendrier des épreuves de demi-finale afin de le compléter avec des candidates supplémentaires en fonction de leurs dates d'inscription ou afin de le modifier (suppression éventuelle d'une ou de plusieurs dates de demi-finale).

## **Article 7 : Système de notation**

Pour départager les candidates, un système de notation viendra appuyer l'évaluation de nos juges. Celui-ci reposera sur plusieurs domaines d'expertise :

- L'éloquence
- La photogénie
- Les connaissances du rodéo
- L'attitude à cheval
- La prestance
- L'aisance en public

Chaque Miss est évaluée sur ces six domaines et se voit attribué un nombre de point selon son classement. Par exemple, sur les 20 candidates, la plus éloquente remporte 20 points, suivi de la deuxième plus éloquente qui remporte 19 points, et ce jusqu'à la moins éloquente qui ne remporte qu'1 point.

Pour rendre la décision finale, une somme de tous les points cumulés permettra de définir quelle Miss est la plus habilitée à devenir Miss Rodéo 2024.

## **Article 8 : Limitation de responsabilité**

La première étape à la participation au Jeu « Miss Rodéo Equiblues 2024 » sur la page Facebook Miss Rodéo Equiblues implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

8.1 En conséquence, la Société Organisatrice ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

8.1.1. De la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet.

8.1.2. De tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement du Jeu.

8.1.3. De défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication.

8.1.4. De perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée.

8.1.5. Des problèmes d'acheminement.

8.1.6. Du fonctionnement de tout logiciel.

8.1.7. Des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique.

8.1.8. De tout dommage causé à l'ordinateur d'un Participant.

8.1.9. De toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un Participant.

8.1.10. Du dysfonctionnement des lots distribués dans le cadre du jeu, et des éventuels dommages directs et/ou indirects qu'ils pourraient causer. Il est précisé que la Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site développé dans le cadre de ce jeu.

8.1.11 Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

8.1.12 La connexion de toute personne à la page Miss Rodéo Equiblues et leur participation au jeu se fait sous leur entière responsabilité.

8.1.13 La Société Organisatrice pourra annuler tout ou une partie du Jeu « Miss Rodéo Equiblues 2024 » s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait des fraudes éventuellement commises.

8.1.14 Sera notamment considérée comme fraude le fait pour un Participant d'utiliser un ou des prête-noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes, chaque Participant devant participer au Jeu sous son propre et unique nom. Toute fraude entraîne l'élimination du Participant.

8.1.15 Le jeu concours n'est pas géré ou parrainé par la société Facebook. La société Facebook ne pourra donc en aucun cas être tenue comme responsable de tout litige lié au jeu concours.

8.1.16 Pour toute question, commentaire ou plainte concernant le Jeu concours s'adresser aux organisateurs du jeu et non à Facebook. Tout contenu soumis est sujet à modération. La société organisatrice s'autorise de manière totalement discrétionnaire à accepter, refuser ou supprimer n'importe quel contenu y compris ceux déjà téléchargés sans avoir à se justifier.

8.1.17 L'organisateur se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, d'annuler, reporter, interrompre ou proroger le jeu ou de modifier tout ou partie des modalités du présent règlement, dans le respect de celui-ci. Si, par suite d'un événement indépendant de sa volonté, elle était contrainte d'appliquer ce droit, sa responsabilité ne saurait être engagée.

8.1.18 L'organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement des différents jeux toute personne qui, par son comportement frauduleux, nuirait au bon déroulement des jeux.

8.1.19 En outre, le parrainage de personnes fictives entraînera l'élimination immédiate de la participante. De même, toute tentative d'utilisation du jeu en dehors de l'interface non modifiée mis en place sur le site sera considérée comme une tentative de fraude. En outre, la décompilation du jeu, l'utilisation de script personnel ou tout autre méthode visant à contourner l'utilisation prévue du jeu dans le présent règlement sera considérée également comme une tentative de fraude et entraînera l'élimination immédiate et sans recours des participantes.

## **Article 9 : Missions**

Une fois élue, la Miss Rodéo Equiblues 2024 et ses dauphines s'engagent à être présentes le dimanche 18 lors de la remise des prix et des dédicaces et si possible l'année suivante lors du festival, jusqu'à l'élection de la Miss Rodéo Equiblues 2025 et de ses dauphines. Elles pourront être contactées pour des événements définis par Equiblues ou leurs sponsors éventuels, auxquels elles pourront prendre part si elles sont disponibles.

## **Article 10 : Dénigrement**

Toutes les candidates à la couronne de Miss Rodéo Equiblues 2023 et leur entourage s'engagent à respecter l'éthique et l'esprit de sportivité et de camaraderie qui s'impose et est propre au titre pour lequel elles sont en compétition. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure les candidates de la compétition en cas de mauvais comportement, de dénigrement du concours.

## **Article 11 : Sanctions**

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, la Miss Rodéo Equiblues 2024 élue se verra destituée de son titre et devra restituer son écharpe "Miss Rodéo - Equiblues 2024", la couronne et la boucle au profit de sa première dauphine. Il en est de même vis-à-vis de la première dauphine et de la deuxième dauphine, vis-à-vis des organisateurs.

## **Article 12 : Obligations**

La candidate élue Miss Equiblues, s'engage à se comporter en toute circonstance et en tous lieux avec grâce, élégance et dignité, à ne pas fumer ni consommer de l'alcool (ou très modérément) lors des représentations publiques au cours desquelles elle représente Equiblues, à n'utiliser ni son titre, ni les attributs afférents à celui-ci (écharpe, couronne, etc.) à des fins de propagande ou militantisme politique, idéologique ou religieux.

## **Article 13 : Consultation du règlement du concours**

L'ensemble de ces dispositions peut être consulté gratuitement sur la page Facebook Miss Rodéo Equiblues dans la rubrique "Articles", ou obtenu sur simple demande auprès de l'Organisateur en s'adressant par mail à l'adresse [communication@equiblues.fr](mailto:communication@equiblues.fr) ou par écrit à Equiblues - Chomette - 07320 St. Agrève.

## **Article 14 : Modifications du règlement**

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier unilatéralement, sans délai et sans obligation de motiver le présent règlement. En outre, l'Organisateur se réserve la faculté à tout moment, de plein droit et sans préavis, sans avoir à en justifier, d'interrompre le jeu, de le proroger, de l'écourter ou de l'annuler. En ce cas, sa responsabilité ne pourra être engagée d'aucune manière de ce fait et le participant ne pourra prétendre à aucun dédommagement d'aucune sorte. Dans ce cas, les modifications seront diffusées sur la page Facebook "Miss Rodéo Equiblues" et pourront être consultées librement. Tout participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au concours.

Dans ce cas, les modifications seront opposables sans délai au participant. Le présent règlement est établi sur 12 pages. Il comporte 14 rubriques. Fait à Saint-Agrève, le 28 mai 2013. Modifié à Saint-Agrève, le 26 mai 2014. Modifié à Saint-Agrève, le 28 avril 2015. Modifié à Saint-Agrève, le 20 juin 2016. Modifié à Saint-Agrève, le 22 juin 2017. Modifié à Saint-Agrève le 26 mars 2018. Modifié à Saint-Agrève le 19 mai 2023. Modifié à Clermont-Ferrand le 18 mars 2024.

